

TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LES ANOMALIES AU LABORATOIRE D'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION (SANS JAMAIS AVOIR OSE LE DEMANDER).

MODULE 2 : IMPACTS DU CHOIX DES GAMÈTES ET DE LA TECHNIQUE SUR LE PROCESSUS DE FÉCONDATION (BIOLOGISTES MÉDICAUX)

Cette formation professionnelle comporte :

- Un questionnaire avant formation à compléter par le participant avant la session.
- Une session présentielle d'acquisition et d'approfondissement des connaissances et des compétences (méthode HAS : pédagogique ou cognitive).
- Un questionnaire après formation permettant d'évaluer les acquis.



PREREQUIS

- Biologistes médicaux spécialisés en biologie de la reproduction.



OBJECTIFS ET PUBLICS CONCERNES

CONTEXTE :

Les innovations technologiques en procréation assistée ont transformé le paysage de la fertilité, offrant des solutions plus précises, personnalisées et efficaces. Ces avancées permettent non seulement d'améliorer les taux de réussite des traitements de PMA, mais aussi de réduire les risques et d'offrir aux patients des options de traitement adaptées à leurs besoins spécifiques.

Pour autant il reste un taux d'échec que la biologie médicale doit prendre en compte et analyser pour favoriser la maîtrise et la compréhension de ces nouvelles technologies et améliorer le taux de réussite des Fécondations In Vitro (FIV) et de l'Injection Intra-cytoplasmique de Spermatozoïdes (ICSI).

RESUME :

Les anomalies de fécondation dans les procédures de Fécondation In Vitro (FIV) et d'Injection Intra-cytoplasmique de Spermatozoïdes (ICSI) peuvent survenir à différentes étapes et affecter la réussite du traitement.

L'identification de ces anomalies, comprendre leurs origines et rechercher des stratégies à la paille pour les anticiper, les éviter permet le maintien et le développement d'une culture de gestion des risques garantissant l'exactitude des examens réalisés et la réussite des protocoles de fécondation.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 41 54 000 25 54
Organisme habilité à proposer des actions de DPC sous le numéro 1184
Organisme certifié QUALIOP1 par AFNOR certification sous le numéro de certificat 92137

☎ : +33 (0)3 83 44 51 41
contact@biologie-prospective.org
www.biologie-prospective.org



OBJECTIFS :

- Comprendre les anomalies de fécondation dans les FIV et ICSI (scientifiques et / ou techniques).
- Savoir estimer leurs fréquences.
- Rechercher des stratégies afin d'éviter ces situations inhabituelles.
- Améliorer le taux de réussite des FIV et ICSI.

PUBLICS CONCERNES :

- Biologistes médicaux spécialisés en biologie de la reproduction.



PROGRAMME

Réservé à 25 participants maximum, ce programme est basé principalement sur une alternance entre apport théorique et mise en application de cas concrets.

Module 2 : Impacts du choix des gamètes et de la technique sur le processus de fécondation.

Objectifs : Comprendre les situations inhabituelles scientifiques et techniques aboutissant à des anomalies de fécondation dans les FIV et ICSI

08 h 45 – 09 h 00 : Accueil des participants, questionnaire de connaissances avant formation

09 h 00 – 12 h 30 : Présentation des participants, des intervenants et des objectifs

Le processus de fécondation (FIV et ICSI) :

- Les différentes étapes biologiques et cliniques
- Rôle du biologiste médical : supervision de la préparation des ovocytes et des spermatozoïdes pour la fécondation in vitro ; assurer la mise en culture des ovocytes avec les spermatozoïdes

Partie 1 : Impact pré-analytique : Optimiser la préparation des gamètes

Sperme :

- L'abstinence éjaculatoire
- La température
- Le traitement et l'utilisation du sperme

Ovocyte :

- La stimulation
- La ponction
- Le transport
- Les complexes cumulo ovocytaires
- Les fractures de la zone pellucide
- La décoronisation

Leurs fréquences acceptables

Partie 2 : Impact de la morphologie des gamètes utilisées :

- L'origine des spermatozoïdes
- La morphologie du spermatozoïde
- La présence de vacuoles sur les spermatozoïdes
- Le cytoplasme ovocytaires
- La zone pellucide
- Les globules polaires

Leurs fréquences acceptables

12 h 30 – 13 h 30 : Pause déjeuner



PROGRAMME (SUITE)

13 h 30 – 16 h 45 : Partie 3 : Les particularités et les points d'attention de la technique utilisée (FIV-ICSI) :

- Le timing des différentes phases
- Les réglages critiques du micro-injecteur
- L'immobilisation du spermatozoïde
- Le positionnement de l'ovocyte et du GP
- La rupture des membranes ovocytaires

Leurs fréquences acceptables

Partie 4 : Les autres anomalies du processus de fécondation :

- La dégénérescence ou atrésie ovocytaire
- La lyse de l'ovocyte

Etude de dossiers clinico-biologiques (exemples) :

- Les recommandations pour anticiper et éviter si possible les situations inhabituelles :
 - Analyse des causes
 - Gestion des risques
- Checklist à faire pour les tracer et les analyser pour un ajustement des protocoles avec les cliniciens

16 h 45 – 17 h 00 : Bilan de la formation, évaluation post-formation

Echanges sur des thématiques d'autres séminaires

Date(s) :	Module n°2 : Jeudi 30 octobre 2025
Lieu :	Novotel Paris Bercy / 85, rue de Bercy / 75012 PARIS
Durée :	1 jour, soit 7 h 00 heures, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Formateur(s) :	Dr Jérôme PFEFFER, Biologiste médical. Hôpital Cochin-Port Royal, GHU Centre. Service d'Histologie - Embryologie (AMP) - Biologie de la Reproduction et CECOS (Pr Patrat), PARIS (75014) Dr Frédéric LECOMPTE, Biologiste médical. Responsable des Laboratoires de Spermologie de Biopath HDF et du centre d'AMP de SAINT SAULVE (59880)
Moyens pédagogiques :	Support pédagogique sous format papier, études de dossiers clinico-biologiques.
Coût :	600 € /participant <i>Les conditions générales de vente de BIOLOGIE PROSPECTIVE sont consultables en ligne (www.biologie-prospective.org).</i>

Organisme de formation enregistré sous le numéro 41 54 000 25 54
Organisme habilité à proposer des actions de DPC sous le numéro 1184
Organisme certifié QUALIOP1 par AFNOR certification sous le numéro de certificat 92137

☎ : +33 (0)3 83 44 51 41
contact@biologie-prospective.org
www.biologie-prospective.org



Vous souhaitez une prise en charge financière et/ou une validation de votre parcours par l'ANDPC ?

Pour bénéficier d'une prise en charge financière et/ou d'une validation de parcours par l'ANDPC pour les professionnels de santé éligibles, inscrivez-vous à la session n° **25.003** de l'action n° **11842525039**.